

**Assemblée Générale Ordinaire
du 24 JUIN 2019**

ADSEA 17 LA PROTECTRICE

**RAPPORT de GESTION
Exercice clos le 31.12.2018**

Rapport de gestion au titre de l'exercice

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de notre association, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I°/ SITUATION DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE :

1° situation financière de l'association :

Après vérification par l'expert-comptable, les comptes de l'Association se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 8 451 999 €uros
- Produits d'exploitation : 9 306 103 €uros
- Résultat net comptable : Excédent de 98 222 €uros

2° activité sociale :

Globalement l'activité de l'Association est équilibrée au plan financier.

Le total de la régularisation de dotation globalisée s'élève à 222 512 € à percevoir soit 107 379 € sur Chancelée, 76 195 € sur HEA et 38 938 € sur PM. Cette régularisation concerne le service internat (suractivité de 9.95 %. Soit une régularisation de 4.95 %).

Cette année l'établissement AEMO est en sur activité.

Nous constatons sur le Pôle Hébergement Diversifié qu'aucune journée extérieure n'a été effectuée sur les établissements HEA, Paule Maraux et SAS soit un déficit de 78 142 €, compensé en partie par un excédent de 55 123 € journées extérieures sur Chancelée.

Excédent de produits départements extérieurs sur l'AEMO de 105 740 €.

II°/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS CETTE ANNEE :

Données de paye :

- Valeur du point : 3.77 à compter du 1er février 2018 avec effet rétroactif au 1/02/17. Coût impacté sur les comptes administratifs 2018 de 19 000 €. La provision de 16 842€ constituée sur le bilan consolidé 2017 est reprise en 2018.
- Régularisation du 1/10 de CP sur les congés tri des 3 dernières années.
- CITS crédit d'impôt taxe sur les salaires de 137 100 €.
- Impact des heures d'annualisation

- Application de l'avenant 341 pour réguler les bas salaires : 2 217 €.
- Application de l'avenant 347 prévoyance mis en compte de provision
- Application de l'avenant 348 augmentation de l'indemnité sujétion spéciale de 11 325€.
- Taxe versement transport de 15 812 € (Saintes 4 947 € + Rochefort 10 865 €). Pour mémoire 15 248 en 2017 et 14 342 € en 2016.

✚ PHD Pôle Hébergement Diversifié :

- CHANCELEE : 4 places au service PEAD en année pleine avec financement prévisionnel sur les reports à nouveau.
- AEMO : création de :
 - 48 places AED au 1er janvier avec financement prévisionnel sur reprise de provision.
 - 30 mesures AEMO supplémentaires au 1 septembre financement sur les reports à nouveau.

✚ Informatique :

- Dans le cadre du projet de la mise en réseau informatique de l'ensemble des établissements et services, l'opération d'externalisation suit son cours :
 - Hébergement de la bureautique sur office 365
 - Hébergement des logiciels métiers comptabilité et RH chez CEGI ALFA.

III°/ RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 :

Le résultat comptable consolidé pour l'exercice 2018 est un excédent de 98 222 €.

Les comptes administratifs, sous contrôle des tiers financeurs, présentent un excédent avant provisions de 224 739 € et de 88 542 € après provisions. Ce déficit inclut les amortissements excédentaires différés de 793 € ainsi que les provisions suivantes :

- Prévoyance risques avenant 347 : 4 342 €
- Indemnités Fin de Carrière : 105 057 €
- Dépréciation créances douteuses AEMO : 7 787 €

IV °/ ASSOCIATION :

- ✚ Le résultat comptable de l'Association pour l'exercice 2018 est un excédent de 18 218 €.
- ✚ Produits financiers bruts 12 332 €, soit 8 372 € après impôts.
- ✚ Règlement des 2 baux ruraux avec majoration de 1% et des 2 fermages minorés selon l'indice 2018 (terres restantes du domaine de Chancelée), soit 10 732 €uros.

V°/ VIE JURIDIQUE :

Composition du Conseil d'Administration à la date du 31 décembre 2018 :

Jean Claude DORE – Président

Alain LE BOZEC – Vice-Président

André TESSIER – Vice-Président

Claude ABOS – Secrétaire

Pascal MASSICOT – Secrétaire Adjoint

Jean Jacques FRANCAUD – Trésorier

Gilles BERGEREAULT – Trésorier adjoint

Charles-Emmanuel ANDRAULT

Didier BREBAN

Jean Pierre CHAMBET

Jean COURANT

Diane GERMAIN

Jean-Louis MARTIN

Jean-Claude PINEAU

Alain SOULIÉ

Fernand TORRENT

Gérard ZANKER

Composition du bureau

Jean Claude DORE – Président

Alain LE BOZEC – Vice-Président

André TESSIER – Vice-Président

Jean Jacques FRANCAUD – Trésorier

Gilles BERGEREAULT – Trésorier adjoint

Claude ABOS – Secrétaire

Pascal MASSICOT – Secrétaire Adjoint

Fait à ROCHEFORT, le 12 juin 2019

Le Président,

Jean-Claude DORÉ